

## Conditions de personnalisation de la boîte de rangement avec choix du motif et du texte

Conditions d'utilisation relatives à la personnalisation de la boîte de rangement Robert Bosch Power Tools GmbH (« **Bosch** ») avec choix du motif et du texte

Robert Bosch GmbH  
Postfach 10 60 50  
70049 Stuttgart  
Besucher:  
Robert-Bosch-Platz 1  
70839 Gerlingen-Schillerhöhe  
Telefon 0711 811-0  
www.bosch.com

### 1. Commande d'une boîte de rangement imprimée individuellement avec image et texte

1.1. Lors de la commande d'un IXO sur notre site Web à l'adresse <https://www.bosch-diy.com/fr/fr>, la boîte de rangement peut être imprimée avec une image individuelle et/ou un texte de votre choix pour 4,99 € de plus. Pour ce faire, utilisez le masque de saisie fourni dans le cadre du processus de commande.

26. Juli 2022

- 1.2. Pour un imprimé de qualité optimale du motif sur la boîte, conformez-vous aux exigences suivantes :
- Format de l'image JPG ou PNG
  - Dimensions de l'image : largeur : minimum 1024 pixels, hauteur : minimum 768 pixels. Plus l'image est grande, plus l'impression sera nette.
  - Taille maximale du fichier : 10 MB

### 2. Propriété des droits et exigences légales

#### 2.1. Propriété des droits

Le client est responsable du contenu de l'image vis-à-vis de Bosch et des tiers. Cette clause s'applique à tous les motifs, textes et autres contenus (les « motifs ») que le client saisit dans le masque de saisie ou met à disposition de toute autre manière. Le client garantit à Bosch qu'il est le propriétaire des droits des motifs.

2.2. Le client doit respecter les exigences légales et les restrictions concernant la sélection du motif. Cette obligation concerne notamment les dispositions de la loi sur la protection des données, du code pénal, du droit des marques, du droit d'auteur et de la concurrence, ainsi que de la loi sur la protection de la jeunesse. En plaçant un motif dans l'outil fourni, le client garantit à Bosch que le traitement de la commande n'enfreint pas les lois susmentionnées et les droits de tiers en résultant ou d'autres droits de tiers tels que les droits personnels.

2.3. Parmi les motifs rejetés figurent les motifs ou éléments de motif qui représentent des

26. Juli 2022

Seite 2 von 4

- 2.3.1. personnages connus de l'histoire récente
- 2.3.2. ou contiennent des symboles peu clairs ou des textes en langue étrangère ou incompréhensibles,
- 2.3.3. de nature antisociale, politique, raciste, belliqueuse, qui fassent l'apologie de la violence ou incitent à la sédition,
- 2.3.4. dont le sens est contraire à la morale ou autrement répréhensible,
- 2.3.5. incluant des drapeaux et des symboles interdits ou des gestes illégaux ou pouvant être interprétés comme tels,
- 2.3.6. susceptibles de nuire à la réputation du groupe Bosch,
- 2.3.7. incompatibles avec l'image publique du groupe Bosch.

### **3. Vérification**

Bosch a le droit, mais non l'obligation, de vérifier la faisabilité juridique et factuelle du motif et sa compatibilité avec les présentes conditions. Ce droit s'applique notamment en cas d'atteinte aux droits de tiers. En cas de doute sur la conformité des motifs avec les présentes conditions ou réglementations légales, ou s'il existe des raisons de craindre que les intérêts légitimes du groupe Bosch soient lésés de toute autre manière, Bosch se réserve le droit de refuser de les traiter sans donner de raisons.

### **4. Responsabilité pour violation des droits de tiers**

Le client assume toutes les conséquences qui découlent ou pourraient découler d'une violation avérée ou présumée des droits de tiers (section 2). Il est directement responsable vis-à-vis des tiers de toute atteinte d'un tel droit dont il serait responsable. En cas de réclamation d'un tiers à l'encontre de Bosch, le client doit indemniser Bosch contre toutes les réclamations de tiers dans la mesure permise par la loi et dans la mesure où elles sont fondées sur une violation du droit de tiers.

### **5. Protection / mémorisation des données**

5.1. Le responsable du traitement et de la protection des données est Robert Bosch Power Tools GmbH, Max-Lang-Straße 40-46, 70771 Leinfelden-Echterdingen, Allemagne (ci-après « **Bosch** »).

5.2. Dans le cadre de la personnalisation du coffret de rangement, Bosch utilise les données personnelles suivantes :

- Adresse e-mail
- Nom, prénom

- Adresse postale pour l'envoi du coffret de rangement
- Motif/texte fourni pour la personnalisation

26. Juli 2022

Seite 3 von 4

5.3. Ces données sont collectées, traitées et utilisées dans le but suivant :

- Préparation/personnalisation et expédition du coffret de rangement. La base légale pour ce traitement est l'article 6, paragraphe 1, point b) du RGPD.
- Protection de nos intérêts légitimes et les intérêts légitimes de tiers. La base légale pour ce traitement est l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD.

5.4. Les données susmentionnées ne sont traitées que par Bosch et éventuellement des prestataires de services soigneusement sélectionnés et sous contrat pour préparer/personnaliser et envoyer le coffret de rangement.

5.5. La photo/le texte qui nous ont été transmis seront effacés 30 jours après l'envoi du coffret de rangement ; les autres données relatives au contrat seront mémorisées pendant la durée légale de conservation puis effacées.

5.6. Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez nous joindre à l'adresse indiquée dans le paragraphe « Responsable du traitement des données ». Pour signaler des violations de données personnelles, utilisez le lien : <https://www.bkms-system.net/bkwebanon/report/clientInfo?cin=18rbds19&c=-1&language=fr>. Pour faire valoir vos droits, utilisez le lien : <https://request.privacy-bosch.com/entity/PTDE/lang/fr-FR/>.

5.7. Pour plus d'informations sur l'utilisation de vos données personnelles par Bosch et sur vos droits en tant que personne concernée, veuillez consulter notre [politique de protection des données](#).

## 6. Défauts

Malgré le respect des exigences énoncées au point 1.2, des pertes de qualité lors de l'impression, en particulier des différences de couleur, ne peuvent pas être totalement exclues. Bosch décline toute responsabilité en cas de différence entre les couleurs des motifs imprimés et celles de l'original téléchargé par le client ou d'autres écarts causés par le non-respect des exigences minimales énoncées dans la section 1.

## **7. Autres réglementations**

26. Juli 2022

Seite 4 von 4

- 7.1. Les relations contractuelles entre le client et Bosch sont assujetties au droit de la République fédérale d'Allemagne. Si le client est un consommateur, ces lois ne s'appliquent que dans la mesure où la protection accordée n'est pas annulée par des dispositions impératives de la législation de l'État dans lequel le client réside habituellement (principe de faveur). La validité de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est exclue.
- 7.2. L'éventuelle invalidité ou incomplétude de certaines dispositions de ces conditions n'affecte pas la validité des autres dispositions.
- 7.3. Si le client est un entrepreneur au sens du § 14 du code civil allemand, une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public, le lieu de juridiction exclusif pour tous les litiges en lien avec les présentes conditions d'utilisation est Stuttgart en Allemagne. Il en va de même si l'utilisateur n'a pas de tribunal compétent en droit commun en Allemagne, ou si le lieu de résidence ou la résidence principale n'est pas connu au moment où l'action est intentée.

## **8. Informations sur le règlement des litiges devant les conseils d'arbitrage des consommateurs**

La Commission européenne fournit une plate-forme de résolution des litiges en ligne. Cette plate-forme est destinée à servir de point de contact pour le règlement extrajudiciaire des litiges relatifs aux obligations contractuelles des contrats d'achat en ligne et des contrats de services en ligne. Vous pourrez trouver cette plate-forme à l'adresse suivante :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Bosch n'est pas obligé de participer à une procédure de règlement des litiges devant un organisme de règlement des litiges et a décidé de ne pas y participer volontairement.